

SAIN
-VINCEN
DE-BOISSE



MAGAZINE MUNICIPAL

JANVIER 2023



COMMUNE

Mairie 04.77.62.02.24

Ecole 04.77.62.02.21

Bibliothèque 04.77.62.06.73

La Soupe au Caillou 07.64.45.29.06

SÉCURITÉ

Gendarmerie de Villerest 04.77.68.16.44

Police 17 - Pompiers 18 - SAMU 15

Centre Hospitalier Roanne 04.77.44.30.00

Centre antipoison (Lyon) 04.72.11.69.11

ROANNAIS AGGLOMÉRATION

Standard 04.77.44.29.50

Service déchets ménagers 0800.17.34.50

Collecte des encombrants : 0800.000.856

Point city STAR 04.77.72.77.27

Roannaise de l'eau 04.77.68.54.31

Déchèterie de Varennes : 0800.17.34.50

URGENCES RÉSEAUX

ENEDIS 09.72.67.50.42

GRDF 0.800.47.33.33

Roannaise de l'Eau 04.77.68.98.06

SUEZ (Eau potable) 09.77.40.11.30

ANIMAUX

Urgence vétérinaire 0891.15.05.69

SPA 04.77.71.81.38

Arche de Noé 04.77.70.73.59

LPO 04.77.78.04.20

SOCIAL

RIAPE Petite Enfance 04.26.24.92.51

Département (antenne Roanne) 04.77.23.24.25

Assistante sociale (Le Coteau) 04.77.23.24.58

Conciliateur de justice (Le Coteau) 04.77.67.05.11

CAF de la Loire : 0810.25.42.80

AUTRES ...

Office du Tourisme du Roannais 04.77.71.51.77

THD42 (fibre optique) 04.77.43.08.55

Paroisse Ste Claire 04.77.68.37.39

CORRESPONDANTS PRESSE

Le Progrès - Pierre ETIENNE
06.81.77.23.07

Le Pays - Michel BERNARD
06.81.13.00.93

SERVICES PUBLICS

Sous-Préfecture de Roanne 04.77.23.64.64

Centre des Impôts Roanne 04.77.44.01.02

Trésor Public Roanne 04.77.71.44.65

CPAM 3646

MSA 04.75.75.68.68

Pôle emploi 3949



Hervé Daval
Maire

L'année 2023 a débuté depuis quelques jours et je vous présente, au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux.

Je voudrais tout d'abord remercier tous ceux et celles qui œuvrent, en coulisse et de manière souvent bénévole, à la réalisation du bulletin municipal. Beaucoup de temps est consacré à la collecte d'informations, à l'écriture, aux interviews, aux relectures, etc. afin de vous proposer un document de qualité et agréable à lire. Un grand merci à toutes ces personnes pour leur investissement.

Je souhaite également féliciter toutes les personnes qui ont participé aux décorations des fêtes de fin d'année. Je pense notamment aux seniors, dans le cadre des ateliers proposés par la municipalité, et aux enfants sous l'impulsion de la Soupe au Caillou. Cela montre le dynamisme des vincentinois, de 7 à 77 ans (et bien au-delà !). Les abords de l'école, grâce aux décorations faites par les enfants et aux constructions en bois réalisées avec soin et talent par nos aînés, ont émerveillé les plus jeunes. Une belle réussite et une nouvelle preuve de la force des actions intergénérationnelles.

La journée du 10 septembre 2022 a été une très belle réussite. Je tiens à féliciter toutes les associations et leurs bénévoles qui se sont mobilisés en masse pour faire que ce forum des associations soit un succès populaire. Le concours de

ÉDITO

pétanque des classes en 2 a animé ce bel après-midi. Depuis plusieurs années, la commune n'avait plus organisé de feu d'artifice. Je constate avec grand plaisir que cette initiative, prise par les élus, a fait l'unanimité auprès des jeunes et des moins jeunes. De même, le repas organisé par la municipalité avec le soutien des associations a permis de beaux échanges et a offert un moment de convivialité dont les vincentinois avaient besoin après ces années de pandémie et de contraintes sociales. Le rendez-vous de 2023 est déjà pris !

Les meilleures conditions sanitaires ont enfin permis de lancer les ateliers et diverses animations à destination des seniors : reprise des travaux manuels, des rencontres de jeux de société, ateliers cuisine et bricolage, et au printemps, des ateliers jardinage. Toutes ces animations montrent les attentes importantes au sein de la commune et l'attention que la municipalité, et principalement les membres de la commission « Actions sociales », porte à ses aînés. Une visite de la Maison de l'eau à Renaison, au barrage de la Tâche, a permis à une trentaine de personnes de tous âges de découvrir ce site. Nul doute que de nouvelles visites seront organisées au cours de cette année 2023. De nouveaux ateliers, organisés par Roannais Agglomération, vont également reprendre cette année, comme les ateliers « Sommeil » ou « Mémoire ».

L'année 2022 aura notamment été marquée, à Saint Vincent, par le démarrage du chantier des douves de la Chamary. Nous vous avons présenté le projet lors des bulletins précédents et je ne vais pas m'arrêter ici sur les éléments techniques. Je suis fier qu'avec l'équipe

municipale, nous ayons pu engager, comme cela avait été annoncé et prévu, ce chantier indispensable à notre commune. J'ai une pensée pour les élus qui suivent avec sérieux l'avancement des travaux et qui font que nous respectons aussi bien le calendrier prévu que l'enveloppe budgétaire annoncée. J'ai également une pensée pour tous les élus des mandats précédents, Jean-Luc REYNAUD en priorité, qui ont travaillé sur ce dossier et ont permis qu'il soit réalisable aujourd'hui.

Je ne peux néanmoins, en tant que premier magistrat de la commune, cacher ma déception, voire ma colère, sur le comportement et les réactions de quelques administrés face à ces travaux. Certes, des contraintes ont impacté la vie des vincentinois avec des désagréments au quotidien liés à la route coupée pour des raisons évidentes de sécurité. Mais au-delà des incivilités quotidiennes, des barrières déplacées chaque jour en début de chantier, des panneaux dérobés ou jetés dans la nature, ce sont les insultes dont ont été destinataires les agents communaux, les élus dont les adjoints et le maire, ainsi que les forces de gendarmerie venues sur place à ma demande pour stopper les comportements déplacés, voire délictueux, qui sont absolument intolérables. Je tiens ici à les condamner avec force. Les messages reçus en mairie et les commentaires de certains ont été choquants alors que la municipalité a travaillé sans relâche pour mener à bien un projet ancien, nécessaire, ambitieux, et attendu par (presque) tous.

Je souhaite également rappeler combien nous sommes collectivement attachés à la sécurité sur la commune. Les

comportements routiers imprudents, déjà maintes fois condamnés, sont malheureusement toujours autant présents malgré les multiples appels à la prudence. Des aménagements sécuritaires ont été réalisés, ils seront poursuivis, mais la vitesse excessive de nombreux véhicules met en danger le vivre ensemble et, bien plus grave encore, la vie de certains. J'en appelle une nouvelle fois au civisme pour que le cadre de vie auquel nous sommes habitués et que nous apprécions soit préservé.

En matière de travaux, des aménagements conséquents ont également débuté, en fin d'année, aux abords de la salle des fêtes et de la maison des sœurs. Ils visent à améliorer l'accès à ces bâtiments et la fonctionnalité des lieux pour les utilisateurs de ces salles. Ils ont également pour objectif d'améliorer l'accessibilité à la mairie. Pour des raisons budgétaires, ils seront découpés en plusieurs tranches. La première,

engagée cet automne avec la déconstruction de l'existant par nos agents communaux, se poursuivra dès mi-janvier par le pavage et l'aménagement paysager qui seront réalisés par l'entreprise MOTET Paysages. En parallèle, l'éclairage public sera revu ce qui nous permettra de faire évoluer les points lumineux du site avec des ampoules LED basse consommation.

Enfin, comment ne pas évoquer dans cet édit la nomination, en tant que Maire Honoraire, de Jean-Luc REYNAUD. Je suis ravi que, sur la demande du conseil municipal, Mme la Préfète ait accepté de lui attribuer ce titre honorifique, qui traduit bien la reconnaissance de l'Etat et de la commune pour les 31 années qu'il a passées comme maire. La cérémonie officielle du 3 décembre 2022 a permis de célébrer le travail et l'investissement réalisés, et le nombre d'invités qui ont répondu présent montre bien à quel point chacun en a conscience.

Je souhaite remercier avec force tous les agents communaux, qui s'investissent avec sérieux au quotidien pour que la commune soit bien gérée. J'associe évidemment les élus de l'équipe municipale qui prennent de leur temps pour faire en sorte que les projets aboutissent et qui sont à votre service. Je félicite enfin et remercie toutes les personnes, responsables associatifs, bénévoles, administrés, qui chacun à leur niveau, s'impliquent à Saint Vincent de Boisset pour l'intérêt commun.

Pour terminer, j'ai une pensée pour tous ceux et celles qui nous ont quittés au cours de cette année. Je pense également à ceux et celles dont la santé est précaire, en espérant que l'année qui démarre soit aussi agréable que possible.

Bonne lecture
et bonne année 2023.

SOMMAIRE

4 2022 ...

... en photos
... état-civil

7 MAIRIE

Contacts, informations
et démarches
Modification du Plan Local
d'Urbanisme
Recensement
de la population
Actions communales
pour l'environnement

10 AGGLOMÉRATION

Déchets ménagers

12 AMÉNAGEMENTS

Rénovation des douves
Aménagement
et travaux de voirie

16 CÉRÉMONIE D'HONORARIAT

LE CONSEIL MUNICIPAL
D'ENFANTS

ACTIONS POUR
LES SÉNIORS

19 ASSOCIATIONS & MANIFESTATIONS

23 PORTRAIT & PATRIMOINE

Restaurant
Chez Subtil
Spécialité Grenouilles



Nadia & Michel Dumas
42630 St Victor sur Rhins
04 74 64 50 51
Ouvert midi et soir du jeudi au dimanche

Faites contrôler votre véhicule pour



56 € TTC

en toute tranquillité et sans vous en faire

**Offre valable jusqu'au 31/12/2023
sur présentation de cette publicité
avant la réalisation du contrôle**

pour votre véhicule ESSENCE ou DIESEL

Nos équipes vous accueillent du lundi au samedi

I.C.T.A.	TACTIL	C.T.A.
209, rte de Charlieu 42300 ROANNE Tél. 04 77 71 21 11	Z.A. Les Plaines 42120 PERREUX Tél. 04 77 62 08 88	55, quai Cdt l'Herminier 42300 ROANNE Tél. 04 77 70 12 08

www.controle-technique.com



PAPUT BOISSONS
ROANNE-MONTLUÇON-CLERMONT

PERRIER

Froid & Cuisines professionnelles

Siège social : ZI St Nizier 71100 MARCIGNY Tél : 03 85 25 17 45 Mail : contact@perrier-cas.fr	Agence Chalon : 63 Rue des Lieutenants André 71100 CHALON SUR SAONE	Agence Dijon : 39 Rue des Grandes Varennes 21121 AHUJ Tél : 03 80 71 01 02	Agence Lyon : 14 Rue des Dahlias 69003 LYON Tél : 03 85 25 17 45
--	--	--	--

2022 EN PHOTOS

Janvier 2022



Enrochement route de la Mairie

Février 2022



Chouet Festival

Mars 2022



Atelier « mémoire »



Création du verger partagé



Mon Village, espace de biodiversité



Exposition Jules Verne par CPB



Cérémonie de citoyenneté



60^e commémoration du 19 mars 1962



Marche du Sou des écoles



Spectacle de la Troupe du Colombier



Avril 2022

Nettoyage de la commune par les enfants de l'école



Rencontre intergénérationnelle : Jeux de société



Soirée de rencontre avec les élus



Mai 2022

Rencontre intergénérationnelle : Couture



Commémoration du 8 mai 1945



Inauguration du rucher communal



Achat d'un tracteur



Ball-trap du Comité des fêtes



Rencontre intergénérationnelle : Concours Top Chef



Travaux de voirie



Juin 2022

Atelier « équilibre »



Installation des fresques à l'école



Juillet 2022

Kermesse de l'école



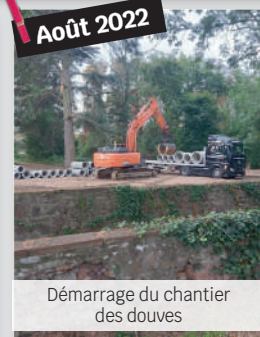
École : découverte du patrimoine avec CPB



Rencontre intergénérationnelle :
Concours de pétanque et molky



Exposition de véhicules anciens par la FNACA



Août 2022

Démarrage du chantier
des douves



Septembre 2022

Journée festive du 10 septembre



Vide-greniers du Comité des fêtes



Octobre 2022

Fête des classes



Journée culturelle de CPB



Visite de la maison de l'eau



Novembre 2022

Concours photo du CME



Repas des seniors



Décembre 2022

Cérémonie honorariat
M. Reynaud



CME Remise des écharpes



Décorations de Noël des aînés



Retraite aux flambeaux



Marché de Noël du Sou des Écoles

ÉTAT-CIVIL 2022



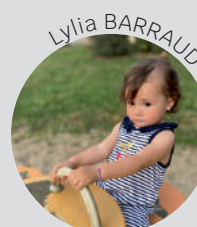
NAISSANCES

Carl FOREST	le 28 janvier
Agathe SCHRACK	le 3 juin
Lou FERNON	le 20 juillet
Nathaël MEUNIER	le 3 septembre
Lino LAFOSSE	le 17 novembre



BAPTÊME CIVIL

Lylia BARRAUD	le 5 mars
Margot LEMAIRE	le 20 août
Léandro BOTTON	le 17 septembre



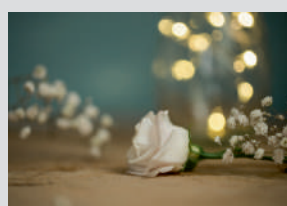
PACS

Jérémy MONCORGES et Mathilde NARBOUX	le 9 juillet
Annie ACHACHE et Guy-François JOMAIN	le 23 août



MARIAGE

Régis COMBE et Madeline MECHIN	le 11 juin
Ivan CATTANEO et Maïlys VERMOREL	le 2 juillet
Hani SALAH et Imane SAHRAOUI	le 24 septembre
Auguste CHIRAT et Amandine FORGEAT	le 17 décembre



DÉCÈS

André REYNAUD	le 26 mai à 89 ans
André DANIERE	le 11 octobre à 85 ans
Michèle DINCQ-COUTURIER, née BOUILLOT	le 12 octobre à 74 ans
Emilienne LAURENT, née CHAMBONNIERE	le 2 décembre à 90 ans

CONTACTER LA MAIRIE

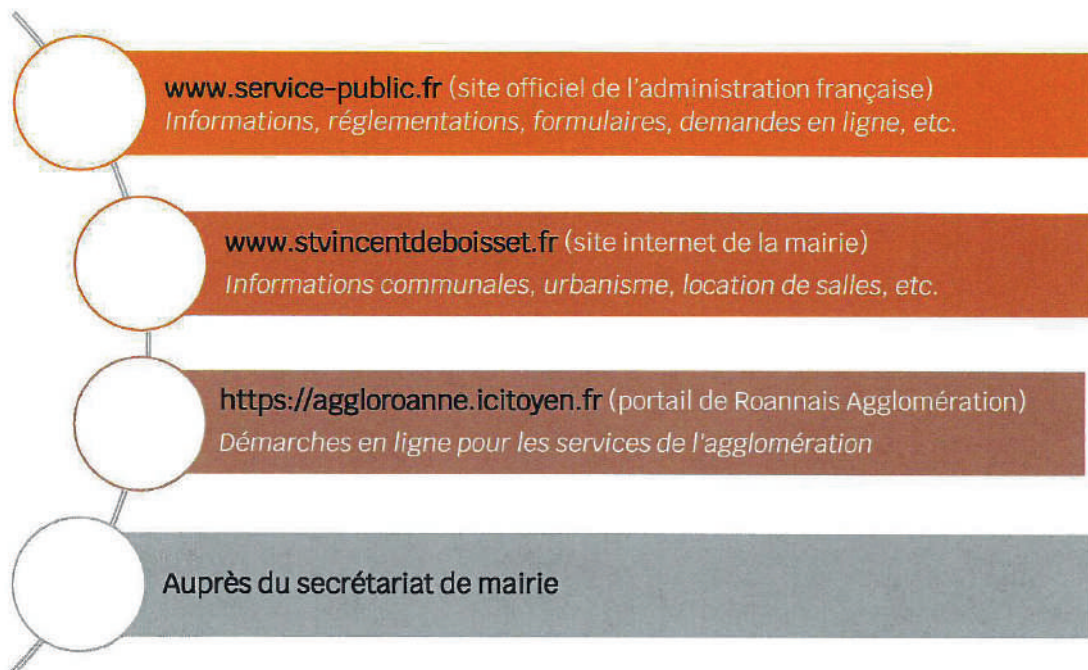


135 route de la Mairie 42120 Saint Vincent de Boisset
04 77 62 02 24 – mairie@stvincentdeboisset.fr

Panneau Pocket / Facebook

Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
(fermée mercredi après-midi)
et le 1^{er} samedi du mois de 10h00 à 12h00

INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES VULNÉRABLES



Depuis la canicule de 2003, les communes tiennent un registre des personnes fragiles ou isolées, destiné à repérer les personnes à risque en cas d'alerte.

Les personnes âgées et les personnes handicapées peuvent, pour leur sécurité, faire l'objet d'une inscription effectuée à leur demande. L'inscription sur ce registre est facultative.

Ainsi en cas d'alerte : canicule, pandémie, etc., ce registre permet à la municipalité de prendre contact (par téléphone ou par une visite au domicile) avec les personnes recensées et de s'assurer qu'elles vont bien.

Le secrétariat de mairie se tient à votre disposition pour enregistrer votre inscription et vous apporter tous renseignements complémentaires.

PLU : une démarche de modification qui arrive à son terme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document cadre qui définit les orientations stratégiques en matière d'aménagement et les règles de construction sur le territoire communal. Celui de Saint Vincent de Boisset a été voté en 2016, il a bien évidemment été validé par les services de l'Etat et se doit d'être compatible avec le SCoT (Schéma de COhérence Territorial) du Roannais et les normes définies par les textes législatifs.

Son but est d'assurer des règles communes et partagées sur le territoire et d'imposer des aménagements harmonieux en termes de constructions.

L'évolution actuelle des orientations de l'Etat (réduction des surfaces artificialisables*, limitation des zones constructibles, densification des parcelles) et la nouvelle loi Climat et Résilience (règles de développement durable) votée en août 2021 obligent les communes à adapter leurs PLU. Il est notamment nécessaire de faciliter les constructions dans les zones initialement prévues à cet effet, puisqu'elles sont devenues impossibles ailleurs.

Les modifications actuelles, assez limitées, ont donc visé à augmenter le CES (Coefficient d'Emprise au Sol), historiquement très bas à Saint Vincent, pour faciliter l'implantation des nouvelles maisons d'habitation sur des parcelles aujourd'hui plus petites. Cela correspond également aux attentes et besoins des familles en 2022. Des modifications ont également été apportées concernant les distances exigées pour ériger des bâtiments annexes (de type cabanes ou carports).

À noter que les nouvelles lois obligeront toutes les communes à effectuer une révision complète de leur PLU à l'horizon 2027 afin de se mettre en conformité avec les règles de développement durable et de « sanctuariser » les zones agricoles et naturelles non constructibles.

** L'artificialisation des sols consiste à transformer un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale. A l'horizon 2050, il est prévu un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN).*

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Enquête du 19 janvier au 18 février

Nos agents recenseurs :



Denis BARJONET



Michel BARCET



Le recensement est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et dans chaque commune. Ses résultats sont notamment utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes et pour comprendre l'évolution démographique du territoire.

Aujourd'hui le recensement se fait principalement en ligne. Une lettre contenant vos codes de connexion sera soit déposée dans votre boîte aux lettres, soit remise en main propre.

Vous devrez y répondre au plus vite au risque d'être relancé.

Vous aurez jusqu'au 18 février 2023 pour vous recenser en remplissant le questionnaire sur www.le-recensement-et-moi.fr

Si vous êtes dans l'impossibilité de répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra un questionnaire papier qu'il viendra ensuite récupérer lors d'un rendez-vous. Vous pourrez aussi le déposer en mairie. Dans tous les cas, vos réponses sont confidentielles.



IMPORTANT

Le recensement est gratuit : ne répondez pas aux sites ou aux individus qui vous réclameraient de l'argent.

L'agent recenseur est muni d'une carte officielle.

En cas de doute et pour tout renseignement, contacter la mairie au 04 77 62 02 24.

ACTIONS COMMUNALES POUR L'ENVIRONNEMENT

C'est une préoccupation qui est certes d'une actualité brûlante mais qui n'est pas nouvelle pour notre commune. Voici déjà plusieurs années que l'équipe des élus et les employés communaux ont le souci d'agir dans le sens d'une meilleure application de ses actions et travaux sur notre environnement.

GESTION DES DÉCHETS

- De nouveaux bacs de déchets ménagers résiduels, bacs de tri, et composteurs ont été distribués fin 2022, afin d'inciter chacun d'entre nous à améliorer la gestion de nos déchets et réduire la part destinée à l'enfouissement.
- La commune a commandé des poubelles de tri à plusieurs bacs, qui remplaceront progressivement les poubelles classiques dans les lieux communs de St Vincent, pour inciter à la gestion des déchets et faciliter le tri pour chacun. L'ADEME a accompagné financièrement cette initiative à hauteur de 50 % du montant.

Les enfants de notre école, sont très impliqués dans le respect de leur environnement, et participent à des ateliers d'application :

- ramassage des déchets divers, accompagnés de leurs enseignants et parents volontaires, autour de l'école pour les plus petits et vers le parc de la Chamary et la mairie pour les classes primaires,
- prise en considération du gaspillage alimentaire pour tous et application directe pour ceux qui fréquentent la cantine avec le compostage,
- au cours d'ateliers couture souhaités par les élus du CME, des serviettes de table en tissu ont été réalisées, afin de ne plus gaspiller des serviettes papier.

ÉNERGIE

- En 2017, grâce à une action de mutualisation avec Roannais Agglomération, la commune a pu acquérir un véhicule PEUGEOT PARTNER électrique avec des conditions d'achat avantageuses (bonus écologique, prime du Ministère de la Transition Ecologique).
- L'école a été rénovée et la commune a été particulièrement attentive à l'isolation thermique de ce bâtiment et à sa consommation énergétique, par l'installation d'une centrale de traitement d'air double-flux qui renouvelle l'air des locaux et régule le taux de CO₂.
- Il est prévu d'équiper progressivement en ampoules LED, l'ensemble des bâtiments de la commune en commençant par la salle des sports et la Grange, pour une gestion réduite de la consommation.
- L'éclairage public est limité la nuit : aux abords de la mairie et de l'école, les lampadaires sont éteints de 23h à 5h du matin (excepté le parc de la Chamary et les bâtiments de la Grange et du pigeonnier lors de manifestations et festivités).

EAU

- Les espaces verts de notre commune sont arrosés grâce à la récupération des eaux de pluies puisées dans les différents étangs, et ce depuis de nombreuses années, ce qui permet de ne pas impacter le réseau de distribution.
- La commune essaie de privilégier les cheminements en matériaux compactés pour favoriser la perméabilité des sols et de limiter les conséquences des fortes pluies lors des orages.

BIODIVERSITÉ

- Depuis 2013, souscription à la charte « Zéro Pesticide ». Ainsi l'entretien des trottoirs, chemins et allées du cimetière se fait manuellement et sans produit dangereux.
- Engagement de la commune dans le projet « Mon village espace de biodiversité » avec l'installation d'un rucher communal.
- L'équipe communale procède régulièrement à la plantation d'arbres fruitiers et d'ornements, en remplacement des végétaux morts ou pour créer de nouveaux espaces naturels.
- Un éco-pâturage est en place dans le parc de la Chamary en collaboration avec le lycée agricole de Chervé.
- Nous avons le souci de garder nos espaces propres et bien entretenus, en respectant la préconisation de ne pas tailler les haies de bordures et de clôtures autour des habitations et prés, entre le 15 mars et fin juillet, afin de protéger la petite faune et les nichées d'oiseaux (sauf si les haies représentent un danger sécuritaire).
- Le signalement des plants d'ambrosie sur vos terrains, l'arrachage et la destruction permettent de limiter le développement de cette plante invasive, très présente sur notre territoire et particulièrement allergène.

**Voici, ce qui existe
sur notre commune.**

**C'est un élan éco-responsable,
que nous souhaitons participatif.
Nous sommes à l'écoute
de vos suggestions
pour améliorer et parfaire
toutes ces actions.**

DÉCHETS MÉNAGERS : LE TRI VIENT À VOUS !

Roannais Agglomération vous simplifie la vie ! En 2023, plus besoin d'aller au point tri, sauf pour le verre



Pour cela, les foyers de nos 40 communes sont équipés de **deux bacs** :

- Un **bac à couvercle bordeaux**, destiné aux **ordures ménagères** non recyclables, en **sacs fermés**.
- Un **bac à couvercle jaune**, où vous pourrez déposer en vrac tous vos **papiers** et **emballages** (bien vidés), **sans sac**.

À noter : Les foyers en maison individuelle avec jardin, identifiés lors de l'enquête menée au printemps 2022, disposeront également d'un **composteur** en plastique. Il est destiné aux déchets alimentaires (épluchures de fruits, de légumes...) et aux petits déchets verts.

« C'est un grand changement qui va faciliter la vie de nos concitoyens tout en réduisant considérablement la part de nos déchets enfouis. Ce qui est indispensable pour la planète comme pour nos finances, car la taxe payée par Roannais Agglomération sur l'enfouissement va doubler d'ici 2025 », explique Jean-Yves Boire, vice-président délégué aux déchets ménagers et maire de Perreux.

UNE MISE EN PLACE EN DEUX PHASES

Cette réorganisation des collectes s'est faite en deux temps : dès **le 2 janvier** pour les **34 communes** périurbaines et rurales, en **juin** pour les **6 communes** de Roanne, Riorges, Mably, Le Coteau, Villerest et Commelle-Vernay.

INFOS UTILES ET CONTACTS

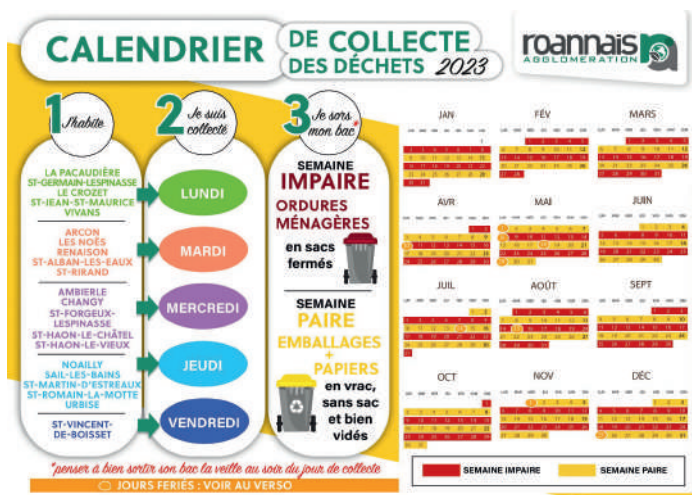
- Vous habitez en logement individuel et n'avez pas encore répondu à l'enquête ? Vous n'avez pas reçu votre bac ? Contactez le prestataire SULO au **0805 292 600** (n° vert).

Modalité de la collecte sur Saint Vincent

Vos deux bacs seront collectés **en alternance le VENDREDI** :

- semaines **impaires** pour les ordures ménagères (bac bordeaux)
- semaines **paires** pour les emballages et le papier (bac jaune).

Si jour férié dans la semaine, la collecte se fera le **SAMEDI**.



Géomètres-Experts
Bornage - Division - Copropriété
Urbanisme - Lotissement - Maîtrise d'oeuvre
Topographie - Modélisation 3D - Scanner 3D
Plans d'intérieurs - Photogrammétrie
Numérotation métrique - Métrologie
Relevés par drone et Lidar

Roanne - Charlieu - Paray-le-Monial - Moulins - Nevers

www.adage.pro



Barge Automobiles





**MITSUBISHI
MOTORS**
Drive your Ambition



SUBARU
Confidence in Motion



VOTRE CONCESSIONNAIRE D'EXCEPTION

996 route du Pont Maréchal - 42120 SAINT VINCENT DE BOISSET





Auberge de Boisset
Kristen & Frédéric
UN SENTIER DE DÉCOUVERTE
AU JARDIN DES SAVEURS ...

Auberge de Boisset
17, rue des écoliers, 42120 *Notre-Dame-de-Boisset*
Téléphone : 04 77 62 82 73
Mail : contact@auberge-de-boisset.com
www.auberge-de-boisset.com



Comptoir de location  



C.D.L.
Location de matériel BTP

13 rue du Polygone
42300 **ROANNE**
Tél. 04 28 72 01 65

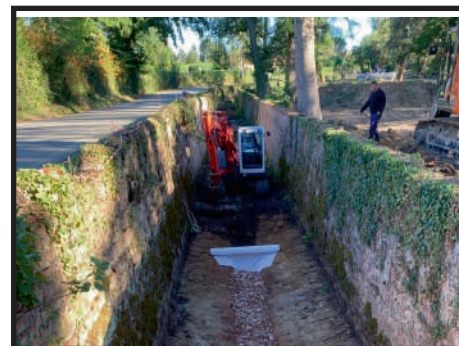
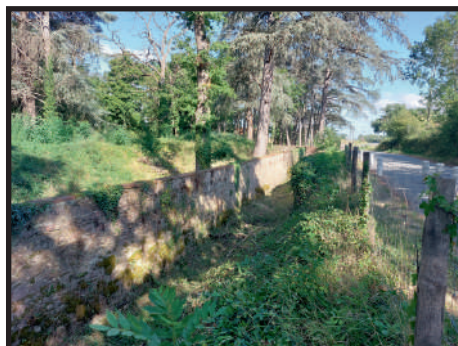
www.cl-btp.com 



ALL VISION
SECURITE



RÉNOVATION DES DOUVES





Les travaux de réfection des douves se poursuivent

Les entreprises sont à pied d'œuvre depuis le 29 août et ont fait leur maximum pour que la circulation puisse être rétablie pour Noël 2022. La priorité a donc été donnée aux travaux nécessitant impérativement la fermeture complète de la chaussée. C'est ainsi que la réalisation du collecteur d'eaux pluviales, la remise en état provisoire de la voirie et la réfection d'une bonne partie du mur extérieur des douves ont pu être achevées. Cela a été un véritable challenge, car les travaux nécessitaient à la fois beaucoup de manutention et un savoir-faire hors du commun, avec un personnel qualifié. Merci donc aux entreprises PONTILLE et CHARTIER pour les efforts fournis.

Il reste néanmoins qu'un dispositif de circulation alternée a dû être mis en place en ce début d'année afin de permettre de finaliser certains ouvrages, notamment la partie de mur extérieur des douves à proximité du parc de la Chamary et la voirie.

La municipalité est consciente des désagréments générés en termes de circulation, mais elle rappelle que ces travaux étaient indispensables, puisque d'ordre sécuritaire, et qu'ils permettront à terme de revaloriser notre entrée de commune avec une voirie modernisée, des douves rénovées, un bâtiment « Glacière » redécouvert, et un sentier piéton aménagé le long des douves pour des balades en toute sécurité.

AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX DE VOIRIE

Abords de la Mairie

Une restructuration de la mise en valeur des bâtiments de la maison des sœurs et de la salle des fêtes nous a paru une évidence, surtout au niveau de l'éclairage devenant vétuste et coûteux en consommation d'énergie. L'objectif est également de rendre cet espace plus fonctionnel pour les différents utilisateurs.

Une étude a été entreprise au sein de la commission « Aménagements ». Après consultation, nous avons retenu l'entreprise MOTET PAYSAGES pour refaire le pavage de la place jusqu'à l'entrée de la mairie. Pour des raisons budgétaires, nos agents techniques ont été mobilisés pour les travaux de préparation. La société SPIE assurera l'installation du nouvel éclairage en LED.



Complexe sportif

Des aménagements sont prévus aux abords de la salle des sports, au cours du premier semestre 2023. L'espace « multi-sports » va être rénové, notamment au niveau des barrières de sécurité et des filets de protection. Un terrain de basket 3x3 sera créé sur un sol en dur pour faciliter la pratique.

À côté de cette zone, un nouveau terrain de tennis sera installé. Il remplacera le terrain actuel devenu vétuste et peu fonctionnel puisque le bâtiment attenant est aujourd'hui dangereux. Cela permettra d'offrir une zone complète dédiée aux activités sportives.

Carrefour Chemin du Tonnelier / Route de Notre Dame

Dans la continuité de l'aménagement du mode doux en direction de la mairie, un îlot a été créé, une matérialisation



au sol d'une traversée piétonne réalisée. Dans un souci de sécurisation et pour faire ralentir les véhicules, le « cédez le passage » a été remplacé par un « stop ».

Sécurisation des abords de la Mairie

Les élus ont décidé de la création d'un plateau surélevé sur la route de la Mairie avant l'entrée du parking, et de la mise en place d'une zone 30 km/h, afin d'inciter les véhicules, roulant souvent trop rapidement sur cette route passante, à ralentir.

Chemin de la Fontaine

En raison des travaux de rénovation des douves du château impliquant la fermeture provisoire de la portion de voirie « route de la Mairie », des déviations ont été mises en place pour orienter les usagers sur des trajets orientés et sécurisés. Au regard du manque de civisme de certains administrés, la municipalité a décidé de mettre ce chemin en interdiction de circuler, à l'exception des riverains.

Ces contraintes n'étant pas respectées, le trafic devenant de plus en plus dense et dangereux, et au vu de l'incompréhension et la véhémence de certaines personnes malgré la présence des gendarmes, nous avons dû prendre une décision draconienne et fermer totalement ce passage pendant la durée des travaux.

Chemin de la Plotonne

La problématique était identique à celle constatée pour le chemin de la Fontaine, les véhicules roulant trop vite. Le risque est accentué par l'absence de visibilité. Cet axe devenant dangereux (sortie de propriété et croisements compliqués), la municipalité a également pris la décision d'interdire la circulation à tous les véhicules à l'exception des riverains. Cette décision est définitive et ne se limitera pas à la durée des travaux.



LIS
INCENDIE-SÉCURITÉ
Rhône-Alpes

lapsad **NF SERVICE** Service d'installation et de maintenance d'extincteurs mobiles (règlement I4 – NF 285)

LOIRE INCENDIE SECURITE RHÔNE-ALPES
Siège social : 39, Allée Paul Forge – B.P. 30– 42153 Riorges
Tél : 04.77.68.07.28 - Fax : 04.77.70.25.07 - Mail : contact@lis-ra.com

Votre Carrelage ne sera plus lubi'...

Lubi'carrelage, entreprise spécialisée dans la vente de carrelage intérieurs et extérieurs, vous propose au sein de son showroom de 400m2 intérieur / extérieur un large choix de dalles sur plots ou collées, de faïences, de carreaux intérieurs...




TOUT CE QU'IL FAUT POUR VOTRE SALLE DE BAINS : Au sein de notre showroom vous trouverez tout un espace dédié aux éléments sanitaires. En effet, outre que le choix des revêtements de sols et murs, vous pourrez également choisir tous les éléments sanitaires nécessaires dans une salle de bain : baignoire, receveur, meuble vasque, miroir, robinetterie, paroi, toilette...

PETIT + Nous proposons la réalisation de plans 3D avec les conseils d'une décoration et architecte d'intérieur pour votre espace bain, afin de mieux vous projeter dans votre futur espace !





04 77 69 79 76
contact@lubicarrelage.fr
www.lubicarrelage.fr

24 Rue de charlieu - 42720 POUILLY SOUS CHARLIEU

LYCÉE AGRICOLE ROANNE CHERVÉ NOIRÉTABLE




AGRICULTURE



PAYSAGE



SERVICES



FORET & NATURE

Offrant de nombreuses formations allant du CAP agricole, au BTS et CS, en passant par le baccalauréat général ou professionnel, le lycée agricole Roanne Chervé forme par la **voie initiale**, par la **voie de l'apprentissage** ou par la **voie de la formation professionnelle continue**.

De plus, le lycée agricole de Roanne Chervé, deuxième plus grand lycée agricole de la Région Auvergne Rhône Alpes, vit actuellement une restructuration intégrale.

Celle-ci reflète une volonté de dynamiser le site en adoptant un esprit campus. L'ensemble des travaux réalisés ont pour objectifs de rationaliser les bâtiments en regroupant des espaces d'activités, obtenir une haute qualité environnementale par la gestion des énergies, valoriser le patrimoine du Château et requalifier un aménagement paysager unique en s'appuyant sur le parc arboricole existant.

La restructuration du site implique : une démolition de plus de 10 000 m² (SU) de bâtiments, une restructuration 4 600 m² (SU) comprenant la réhabilitation d'un château à fort patrimoine et 6 200 m² (SU) de construction neuve. Ce chantier de grande ampleur est réalisé en site occupé en s'étalant sur trois phases pour une durée totale de cinq ans.

Les apprenants intégreront le nouveau bâtiment pédagogie en février 2023, date à laquelle commenceront les travaux de rénovation du château.

Venez découvrir nos formations lors de nos **journées portes ouvertes le samedi 28 janvier à partir de 9h, vendredi 10 mars à partir de 16h et samedi 11 mars à partir de 9h.**

Plus d'informations au 04.77.44.82.02. www.eplea-roanne-noiretable.fr

JEAN-LUC REYNAUD NOMMÉ MAIRE HONORAIRE



À la demande du maire, Hervé DAVAL, et après validation du conseil municipal, la municipalité de Saint Vincent de Boisset a demandé à Mme la Préfète de nommer l'ancien maire Jean-Luc REYNAUD, maire honoraire de la commune.

Cette distinction honorifique a été officialisée le 3 décembre 2022 par M. Hervé GERIN, Sous-préfet de Roanne, au cours d'une cérémonie organisée spécialement à cet effet. Entouré de sa famille, de ses amis, et de nombreux élus, anciens élus, responsables associatifs et membres du personnel communal, il a été honoré pour son investissement local et pour le travail réalisé pendant de si nombreuses années pour le bien de ses administrés et de notre commune. Il est le 3^e maire honoraire de la commune après Louis SABATIN et René TROUILLET.

Ce sont près de 120 personnes invitées qui ont assisté au discours du maire Hervé DAVAL, qui a retracé, les principales actions et initiatives menées par M. REYNAUD au cours de ses 5 mandats de maire entre 1989 et 2020. C'est accompagné de Mme CREUZET-TAITE, maire du Coteau et ancienne adjointe de Saint Vincent de Boisset, qu'il lui a remis la médaille de la commune, instaurée par M. REYNAUD en 2014.



C'est ensuite le député Antoine VERMOREL-MARQUES qui, après avoir salué l'engagement et le parcours de l'intéressé, a remis à Jean-Luc REYNAUD et son épouse Danièle la médaille d'honneur de l'Assemblée nationale.

Enfin, la médaille d'Honorariat a ensuite été officiellement remise par M. le Sous-préfet, qui a rappelé l'importance des engagements électifs et le rôle majeur joué par Jean-Luc REYNAUD dans le développement de la commune de Saint Vincent de Boisset.

À l'issue de cette cérémonie, le nouveau maire honoraire, particulièrement ému, a remercié l'assemblée au cours d'un discours où il a rappelé les moments marquants de ces 31 années de mandats, et n'a pas oublié d'avoir une pensée pour tous ceux qui l'ont aidé et accompagné.



Cette belle journée s'est clôturée par un vin d'honneur offert par la municipalité et préparé par la maison DANSARD et par la société PAPUT Boissons.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Les jeunes conseillers municipaux sont toujours très actifs et impliqués pour mener leurs projets à terme, dont le dernier qui était le concours photos « Regards sur ma commune » organisé à l'automne 2022.

Nous remercions tous les participants pour leurs clichés, nous en avons reçu 56, tous magnifiques et représentatifs de notre commune. Les conseillers avaient préparé une belle exposition afin de vous permettre de voter pour votre photo préférée. Un jury s'est aussi réuni pour choisir les 3 meilleures épreuves dans les catégories « Adultes » et « Enfants ». Les lauréats ont été récompensés lors de la cérémonie des vœux le 6 janvier 2023.



En novembre dernier, de nouvelles élections se sont déroulées à la mairie. Six élèves de CM1 ont été élus : Mahé BESSON, Lucie DUCREUX, Clémence GRAS BRUN, Romane PERARD, Eve ROGER et Théo SERRAILLE.



Lors de la cérémonie du 6 décembre, en présence de leurs parents, le Maire leur a remis l'écharpe tri-couleur, symbole de leur engagement municipal. Ce fut l'occasion de partager un moment convivial et de remercier les anciens élus du CME qui terminaient leurs 2 années de mandat. Ils sont repartis avec un petit album de photos souvenirs, nous remercions Sacha CATELAND, Charlotte DAVAL, Célian FAZEKAS, Faustine MONTET, Rose PERRET et Juliette VACHOT, pour le travail réalisé.



Merci à tous ces jeunes qui se mobilisent pour créer, innover, penser des actions pour leur commune. Nous sommes très fiers d'eux et les félicitons pour leur investissement pour l'intérêt commun des vinctinois.



ACTIONS POUR LES SÉNIORS

Depuis l'automne, la municipalité a mis en place des ateliers pour les seniors afin de recréer du lien social et rompre l'isolement.

À ce jour, **tous les lundis après-midi**, un petit groupe se réunit pour **jouer** à différents jeux de société, belote... dans une ambiance conviviale.

Les mardis après-midi sont consacrés aux **travaux manuels** avec une équipe de bricoleuses. Cet atelier est autonome et crée selon les envies de chacune. Toute personne aimant faire des petits ouvrages est la bienvenue.



Un jeudi par mois, est proposé un **atelier cuisine** pour apprendre, échanger des recettes ou tout simplement passer un bon moment et déguster des bons petits plats. Ainsi, lors du 1^{er} atelier en septembre, nous avons confectionné des muffins au chocolat... succulents !

Fin octobre, nous avons cuisiné des lasagnes et partagés quelques trucs et astuces.

En décembre, nous avons eu la visite de Gérard le Pâtissier pour nous apprendre à faire des macarons.

En janvier, la recette sera un risotto aux légumes. Cet atelier est ouvert à tous, n'hésitez pas et rejoignez le groupe des chefs cuisiniers.

Depuis le mois d'octobre, un petit groupe de **bricoleurs et/ou jardiniers** s'est réuni **les jeudis après-midi**, afin de créer les décorations de Noël de la commune.



À présent, ils vont se lancer dans la fabrication de bacs de jardinage pour planter des fleurs et des légumes, qui seront installés dans la future serre communale dans le parc de la Chamary.

Par ailleurs, les vinciens de 70 ans et plus, ont été invités au traditionnel repas des seniors, qui fut animé par l'orchestre « Voyages ». 86 personnes ont pu apprécier le repas de la maison DANSARD et briller sur la piste de danse. 43 colis gourmands ont été distribués aux personnes ayant répondu à l'invitation mais n'étant pas disponibles le jour du repas.



ATELIER « SOMMEIL »

proposé par Roannais Agglomération

Du 17 janvier au 28 février 2023
Salle de la Chênaie à Notre Dame de Boisset

Le mardi de 14h à 16h
(5 séances, groupe de 15 personnes)

Inscriptions Mairie de Notre Dame
au 04.77.62.03.31

Mieux comprendre le sommeil pour mieux vivre :

- exercices pour détendre son corps par la relaxation,
- exercices pour se libérer des pensées (gérer les insomnies, les émotions), prévenir et rééduquer sa vie et son sommeil.

ATELIER « MÉMOIRE »

proposé par la municipalité

Du 20 avril au 6 juillet 2023
Maison des sœurs à Saint Vincent de Boisset

Le jeudi de 9h à 10h
(10 séances, groupe de 15 personnes)

Inscriptions Mairie de Saint Vincent
au 04.77.62.02.24

Venez booster votre mémoire avec un atelier ludique autour de jeux et d'exercices.

RETOUR SUR LA JOURNÉE FESTIVE DU 10 SEPTEMBRE

Cette journée organisée conjointement par la municipalité et les associations communales a rencontré un beau succès. Les associations s'étaient rassemblées à la salle des sports afin de présenter aux habitants leurs activités respectives. Nous avons pu jouer au basket, au tennis, au badminton, et découvrir le judo jujitsu et la gymnastique.



Ce fut aussi l'occasion de découvrir les autres associations comme : le Sou des écoles, qui nous a amusés avec des jeux en bois, le Comité des Fêtes toujours présent pour nos manifestations, mais aussi Culture et Patrimoine en Boisset avec un stand exposant leurs œuvres et leur savoir sur le patrimoine de notre commune.

Les classes en 2 se sont occupées de la buvette et ont organisé un concours de pétanque qui a réuni plus de 50 doublettes.

En fin de journée, les associations et la municipalité ont servi à plus de 2022 convives un repas estival : grillades au barbecue et frites. La soirée fut animée par le duo musical « Blue Jasmine ».

Cette journée festive s'est terminée par un superbe feu d'artifice tiré par l'entreprise « L'Etoile » de Néronde.

Devant le succès de cette manifestation et les retours positifs, elle sera reconduite en septembre 2023.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La bibliothèque de Saint Vincent de Boisset est ouverte **tous les lundis et mercredis de 16h30 à 18h30**. Que vous soyez du village ou des alentours, l'adhésion est gratuite. Nous avons récemment acheté de très nombreuses nouveautés, tant pour les adultes que pour les jeunes. Plusieurs fois par an, la bibliothèque propose aux enfants une matinée contes et chants ; ce moment convivial est ouvert à tous. Pour toutes ces bonnes raisons, n'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque, nous vous y accueillerons avec grand plaisir.



TENNIS CLUB DE BOISSET : Ouverture de l'école de tennis

Depuis le 27 septembre, le Tennis Club de Boisset a ouvert son école en mode « loisir ». L'éducateur spécialisé, Philippe CHAIZE, encadre les enfants à partir de 7 ans, tous les mercredis de 16 h 15 à 18 h, et les adolescents, tous les lundis de 18 h à 19 h 30, au gymnase intercommunal de Boisset.

Notre objectif : leur permettre la découverte et l'initiation au tennis, autour d'ateliers pédagogiques, la maîtrise de la raquette et les bons gestes dans son ensemble.

Nous préparons également pour 2023 différents tournois ouverts à tous les adhérents...

Restez connectés :

<https://tennisboisset.wixsite.com/boisset>



ASSOCIATION FAMILLES RURALES : Spectacle



L'AFR Pradines Boisset et la troupe « Planches et Show de la Côte Roannaise » vous invitent à découvrir une comédie en 2 actes de Viviane TARDIVEL :

... ET SURTOUT POUR LE PIRE !

Un cocktail détonnant où le rire est toujours présent.

Samedi 28 janvier 2023 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Vincent de Boisset

Tarifs : 8 € et 5 € pour les moins de 12 ans

Retirez vos places aux permanences :

**Maison des Sœurs
à Saint Vincent**

le 11 janvier 2023
de 10h à 12h

**Annexe de la Chênaie
à Notre Dame de Boisset**

le 17 janvier 2023
de 17h30 à 20h

le 23 janvier 2023
de 18h à 20h

LA TROUPE DU COLOMBIER : Spectacle

Cette année, la Troupe du Colombier vous propose un spectacle 100 % made in Colombier avec une comédie « maison » dans laquelle les acteurs vont évoluer dans des rôles taillés sur mesure !

Le nom de cette pièce : « Au Suivant », d'après une idée originale de David PAPUT, avec le concours et la relecture des membres de la troupe.

Synopsis « Au Suivant »

Au cœur d'une administration très organisée, retrouvez les mésaventures d'un usager qui croise le chemin d'un chef de service cartésien et obtus, d'une secrétaire bipolaire, d'une assistante administrative à qui il ne faut pas trop en demander et d'un homme à tout faire...

Ce qui devait être à la base une simple formalité, se transforme rapidement en une journée complètement déjantée !

Cette année encore, vous pourrez aider une association en achetant un programme pour nos représentations vincentinoise (à l'heure où nous écrivons ces lignes, l'association n'a pas encore été choisie).

Nous avons décidé, pour plus de simplicité dans nos relations avec nos partenaires et avec le public, de faire évoluer le nom de l'association. Le Loisirs Club et son histoire particulièrement riche de rencontres, d'actions, d'événements... laisse la place à « la Troupe du Colombier » qui, nous n'en doutons pas, a encore de très belles pages de son histoire à écrire et à jouer sur scène !



LA TROUPE DU COLOMBIER
PRÉSENTE
AU SUIVANT...
Une comédie originale de D.PAPUT

Saint Vincent de Boisset
24.25.26.31 Mars et 1^{er} Avril
Feurs 29.30 Avril
Savigneux 6 Mai
Mably 12.13.14 Mai

Infos et réservations à partir du 16 Janvier au 06 77 50 11 67

La Troupe du Colombier change de boîte mail :
latroupeducolombier42@gmail.com

À noter également, le retour du festival d'humour
« Les Impair...tinents » les 13 et 14 octobre 2023
à la Grange de la Chamary



CULTURE ET PATRIMOINE EN BOISSET : Concerts et Journée culturelle

La culture n'est pas, ne doit pas être un sujet tabou. Chaque citoyen doit pouvoir accéder à la culture, or celle-ci est diverse. L'association Culture et Patrimoine en Boisset annonce une année fertile.

Le premier semestre 2023 aura une forte consonance musicale. Dès le 5 mars, durant l'après-midi, le Duo Cordes à Cordes accueillera les mélomanes et les néophytes au sein de l'église de Notre Dame de Boisset. Le chœur du 12^e résonnera des notes d'un violoncelle et d'une harpe.

Le soir du 12 mai, le site de la Chamary accueillera « Jeux d'Ensemble », pour l'interprétation de musiques de films par piano, violon, alto et violoncelle dans une programmation « Le Classique fait son cinéma ». Chaque fois ce seront des musiciens de grands talents qui œuvreront, qu'ils soient issus des conservatoires de Lyon, Montpellier, Paris, Rouen avec de nombreuses prestations hors de nos frontières.

La journée culturelle de Saint Vincent aura lieu le dimanche 12 mars 2023. Au programme, découverte du site de la Chamary (et de ses richesses patrimoniales), de Gustave EIFFEL et du Vincentinois Eucher GIRARDIN.



ÉVÉNEMENTS À LA GRANGE DE LA CHAMARY

6^e édition du Salon du Mariage Costellois

« Pour cette nouvelle édition, après plusieurs années Covid et des dégâts dus à un épisode de grêle à la salle des Marronniers au Coteau, nous serons accueillis par Saint Vincent de Boisset afin que notre salon se déroule sur le très beau site de la Grange de la Chamary.

Ce site exceptionnel s'y prête avec un environnement très agréable, et un parking pour nos visiteurs, qui ont été très nombreux lors de nos précédentes éditions.

Le salon compte 25 stands, tous des professionnels de la région Roannaise et Costelloise, ce qui est notre ligne de conduite pour notre salon, afin de répondre au mieux à la demande de nos futurs mariés.

Nous organisons une tombola afin de faire gagner un bon d'achat de 400€ pour l'achat des alliances.

Nous vous donnons rendez-vous les 28 et 29 janvier 2023 à La Grange de la Chamary à Saint Vincent de Boisset. »

Les organisateurs du Salon : Le jardin enchanté, Le Festival de la Dragée, Le vieux pressoir et Histoire d'homme.



SPECTACLE JEUNE PUBLIC : « On ne parle pas avec des moufles »

dans le cadre de la 17^e édition du Chouet Festival de Roannais Agglomération

**Jeudi 9 février 2023 à 14h30 et 18h00
à la Grange de la Chamary**

Par la compagnie PROPOS (www.compagnie-propos.com)
Théâtre danse, spectacle bilingue pour public entendant et mal entendant
Jeune public à partir de 8 ans, durée 1 h.



Billetterie ouverte à partir
du 5 janvier 2023,
joignable au 04 77 62 96 84



Le duo propose un conte burlesque, l'épopée d'un entendant et d'un sourd bloqués dans un ascenseur en panne. L'un n'entend pas, l'autre ne signe pas. Anthony et Denis racontent chacun leur version de l'histoire, dans leur langue et avec leur propre humour. Le spectacle est une sorte de double One man show incroyablement synchronisé dans les 4 m² de la cabine. Cette joute entre un entendant et un sourd questionne avec humour et ironie la notion d'intégration. Dans cette séquestration imposée, leur vocabulaire commun est le mouvement. Les portées improbables ou les gestes les plus simples sont chorégraphiés avec minutie révélant une subtile complicité entre les deux interprètes.

Le Chouet Festival programmé du 4 au 11 février 2023, spectacle jeune public, passera par 9 communes de Roannais Agglomération avec 9 spectacles pour petits et grands enfants, ainsi que des ateliers en lien avec les spectacles.

Toutes les informations sont disponibles sur le site www.lacure.fr

(Crédit photo Julie Cherki - Coproduction : Lux, Scène Nationale Valence La Cie Propos est soutenue par : DRAC Auvergne Rhône Alpes, Région Auvergne Rhône Alpes, Ville de Lyon).

(propos recueilli par Jean Roche)

Sans être le doyen, Marcel DELARBRE, âgé de 92 ans, fait partie des vénérables anciens de notre commune. Il est né à Saint Vincent de Boisset, près de la route du Grand Cellier, dans le quartier des Carrières, le 8 juin 1930, date dont il se souvient bien car elle n'a jamais changé, me dit-il !



Elève à l'école communale, sous la direction de Mme GUILHEM, il a suivi par la suite des cours à l'école pratique H. CARNOT, pour obtenir à l'âge de 17 ans son CAP de Menuiserie. Avec un nom pareil, il était prédestiné à travailler le bois, d'autant qu'il porte les gènes sylvicoles de son grand-père bûcheron, et de son père et son oncle charpentiers.

Embauché d'abord à Charlieu, il gagne l'année suivante l'entreprise BERTIN à Pouilly les Nonains. Ses premières œuvres sont consacrées à la construction de cercueils dont il devait calibrer la taille en les essayant ! Huit ans plus tard il est recruté à l'atelier menuiserie de la mairie de Roanne, boulevard Jules Ferry, pour devenir, au fil du temps, chef d'atelier bien connu sous le surnom de Mimine. Parmi ses spécialités on note la fabrication de parquet et la réparation des charpentes, en particulier des clochers. Il raconte qu'un jour il fut surpris par le battant de cloche de la mairie de Roanne dont le puissant carillon le mit à terre. Cette expérience sonore l'incita par la suite, avec l'humour qu'on lui connaît, à la faire partager à un de ses collègues !

Grand copain d'école de Pierre PUTIGNIER, domicilié chez Passot-Ligny, il fait la connaissance de Bernadette, sa sœur, surnommée Nadette, qui tomba sous son charme ! Ils sont mariés en 1956 à Saint Vincent par le maire de l'époque : François DANIERE. Parents de 2 filles : Christine et Chantal, ils emménagent en septembre 1962 dans une maison « route de Pradines », dont Marcel a, bien sûr, fait toute la menuiserie. À l'époque ne disposant pas de l'eau courante, il dut creuser par lui-même une tranchée pour installer une canalisation.

Jusqu'à sa retraite en 1990, Marcel a protégé tous ses doigts malgré les risques inhérents à son métier ; dans son équipe « c'était tous des gars qui savaient travailler », me dit-il ! Pourtant l'année de sa retraite, il se casse la jambe en allant à la pêche dans son étang creusé par Jean CHAIZE à la Goutte Beaucrenne. Cela ne l'empêche pas de participer en septembre à la fête des classes en O, allongé dans un lit avec la jambe dans le plâtre, sur un char décoré en chambre d'hôpital !

Pendant 18 ans, entre 1965 et 1983, il est conseiller municipal sous les mandats de Louis SABATIN et René TROUILLET. Il est un membre actif de la commission chargée des bâtiments et du cimetière. Il garde un souvenir ému de la construction des 2 classes primaires et de la rénovation de l'ancienne école



maternelle entre 1970 et 1973 qui, avec Jean LANDRY, lui avait causé beaucoup de soucis. En 1979, il est à l'origine du comité Interclasses avec Lucien JOUBERT et Renée CHRISTOPHE, qui devient 3 ans plus tard le comité des fêtes. Une fois à la retraite il participe à la création, avec Roger CHATELARD, de Culture et Patrimoine en Boisset. Il en était la mémoire locale et n'hésitait pas à donner un coup de main pour le montage des expositions.

Dernier descendant menuisier « De l'arbre », son jardin secret est sans conteste son garage, véritable musée, où il expose d'innombrables outils de charpentiers ou menuisiers. Ainsi se côtoient des scies de long ou de travers, des passepartouts, des vilebrequins, des riflards et varlopes de toute taille, des besaigües, gouges, burins, tarières ou autres bédanes. Tous ces instruments qui traduisent l'ingéniosité des artisans du bois lui font revivre son histoire familiale qu'il souhaite laisser en héritage à ses enfants.

Pour souligner l'attachement qu'il a à ses outils, il a même demandé à sa femme « quand je vais mourir, je veux que tu m'installas au milieu de mes outils » ! On reconnaît bien là son caractère blagueur et son attrait pour les bons mots.

Merci Marcel et Bernadette pour nous avoir fait partager ce bon moment de retour vers le passé.

PATRIMOINE : LA GLACIÈRE DU CHÂTEAU



Dès le Moyen-Âge, de nombreux châteaux étaient équipés de glacière où l'on conservait, pendant des mois, la glace naturelle récoltée durant l'hiver dans les ruisseaux ou plans d'eau à proximité. Cette installation permettait, en prélevant la glace ainsi accumulée, de conserver et refroidir aliments et boissons ou même de confectionner des glaces ou des sorbets !

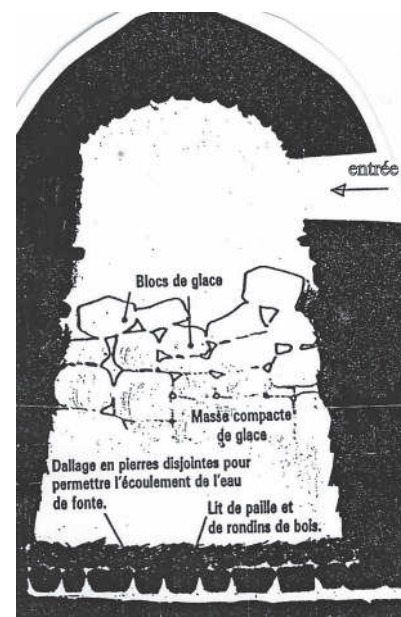
Le château de Saint Vincent de Boisset disposait d'une telle construction édifiée par les seigneurs de Beck il y a plus de 300 ans. Orientée au nord, son ouverture de chargement étroite et voûtée, en briques de terre cuite, est prolongée en pierres du pays. Sa coupole maçonnée en voûte de pierre était recouverte en partie de terre et de verdure pour une meilleure isolation. La partie inférieure de la fosse était recouverte de treillis et de paille permettant de l'isoler du sol. Les eaux de la fonte étaient collectées pour faciliter leur élimination dans un déversoir.

En hiver, dès que les conditions climatiques le permettaient, la glace était récupérée par les gens du village dans la rivière Rhins en contrebas du Château puis mise à l'aide de pelles en

bois dans des chariots tirés par des bœufs jusqu'à la porte située dans le mur nord de la propriété. Les blocs de glace étaient ensuite jetés dans la fosse où des hommes les concassaient en menus morceaux avec des mailloches en bois d'orme, puis les étalaient en prenant soin de garnir les parois avec de la paille pour isoler des murs la masse glacée. Une fois la glacière remplie, soit un volume utile d'environ 70 m³, de l'eau bouillante était répandue sur la glace pour la solidifier. On laissait par la suite la porte de la glacière ouverte au froid pendant 2 ou 3 jours pour obtenir une recongélation globale de la masse. Ces journées de rude travail communautaire étaient l'objet de fête où le vin devait couler à flots dans notre village viticole.

Au printemps, la surface du bloc de glace était nettoyée avant d'être brisée à la hache ou avec des ciseaux d'acier pour être utilisée selon les besoins quotidiens. Les morceaux ainsi débités étaient transportés dans une cornue, sorte de demi-tonneau, munie de 2 poignées.

Désaffecté depuis longtemps, cet ouvrage, partie intégrante du patrimoine Vincentinois, vient d'être acquis par la municipalité pour être mis en valeur à proximité du chemin piétonnier qui prochainement longera les douves enfin réhabilitées.





*Nous vous accueillons
Du lundi au vendredi
de 6h à 19h30
Le samedi
de 6h30 à 19h*

Cuisson toute la journée



Boulangerie Nicolas CHABERT
16 boulevard Charles de Gaulle
42120 LE COTEAU



Pour votre santé, pratiquez une activité régulière - www.mangerbouger.fr

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



ASSOCIATION DES FAMILLES RURALES		Mme DUCROT Emilie	06 86 66 80 03	afrpradinesboisset@famillesrurales42.org
BADMINTON BOISSET		M. MORAIS Alexandre	06 33 58 04 94	lebadboisset42120@gmail.com
BOISSET BASKET CLUB		M. BARNAY Anthony	06 82 83 17 35	boissetbc@yahoo.fr
COMITE DES FETES		M. VILLECHAISE William	06 85 07 11 30	w.villechaise@yahoo.fr Section pêche : Eric FEUGERE 06 40 76 16 46 Location matériel : Bernard VALLAS 06 77 85 47 64
COMMUNAUTE CHRETIENNE		Paroisse Sainte-Claire (Le Coteau)	04 77 68 37 39	sainteclairentreloireetrhins@lyon.catholique.fr
CULTURE ET PATRIMOINE EN BOISSET		M. CHATELARD Roger	06 82 14 04 86	cpboisset@orange.fr
FNACA		M. SAYET Pierre	06 25 90 30 42	
FOOT CLUB EST ROANNAIS		M. ACHARD Julien	06 64 38 69 28	juumatetlou@gmail.com
JUDO JUJITSU BOISSET		M. SEIGNON Jean-Jacques	06 01 48 02 62	judojujitsuboisset@gmail.com
LA SOUPE AU CAILLOU		Mme BOUJOT Caroline Site de St Vincent : M. VIVIER Jimmy	04 77 63 91 56 07 64 45 29 06	lasoupeaucaillo@outlook.fr Site de St Vincent : accueildeleoisirsdubateau@gmail.com
LA TROUPE DU COLOMBIER		M. JORGE José	06 84 96 45 76	latroupeducolombier42@gmail.com
SOU DES ÉCOLES		M. RENOUX Patrice	07 86 72 58 97	soustvincentdeboisset@yahoo.fr
TENNIS BOISSET		M. MARTIN Laurent	06 18 82 25 64	tennisboisset@gmail.com
VOLLEY VINCENTINOIS		M. VAVASSEUR Yannick	04 77 62 89 23	yvavasseur@orange.fr